

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 7 septembre 2020

Etaient présents : MM. Nef, Agras, Carpentier, Bourdieu, De Prada, Espiet, Grux, Knepper et Mmes Kauffmann, Lapeyrière, Mascarenc, Pérès et Petit

Procurations : M. Cominotti (M. Nef) et Mme Maurens (Mme Petit)

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 20/07/2020

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 20 juillet 2020 : sans objet ; approbation unanime.

2 – MARCHÉ PUBLIC : MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE

M. le Maire présente l'analyse détaillée des propositions reçues et la pondération proposée calculée en fonction des critères énoncés dans la consultation.

Le classement (3 premiers sur 11 offres classées) découlant de cette proposition est le suivant :

1 – Equipe A. Péclose	88,10/100
2 – Equipe S. Ségato	87/100
3 – J. GAGO	86,65/100

L'offre retenue est celle de M. PECLOSE architecte mandataire de l'équipe constituée de M. Alquié (économiste de la construction), de 3J Technologies (BET structure) et de Technisphère (BET fluides), jugée économiquement la plus avantageuse pour un forfait de rémunération de 69 720 € HT soit 8,4 % par rapport à l'enveloppe financière affectée à ces travaux (830 000 € HT).

Groupe de travail : B. Grux, V. Mascarenc, E. Carpentier, C. Petit, C. Peres, C. Nef, F. Kauffmann, C. Bourdieu, P. Agras

3 – QUESTIONS DIVERSES

- **Projet ascenseur mairie** : un dossier a été déposé à la Préfecture pour une demande de DSIL, estimé à 40% du montant des travaux. Premier devis pour un ascenseur : 53 370 € HT
- **Assurance AXA** : souhaite organiser une réunion publique à destination des personnes âgées pour parler d'une complémentaire santé. Charge à la mairie de convoquer les personnes. Le conseil municipal est défavorable à cette démarche.
- **Danse country** : demande de salle pour donner des cours et organiser un bal par an. Voir planning en fonction des horaires de Musicoli. Si ce n'est pas dérangeant pour les autres activités un avis favorable sera donné.
- **Adressage** : Pierre Agras fait une nouvelle proposition de dénominations des voies communales et routes départementales. Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

Ainsi délibéré le 7 septembre 2020

